

Image not found or type unknown



Compromis et nouvelle offre

Par **bzh56420**, le **18/11/2014** à **17:06**

Bonjour, nous sommes sur le point de vendre une maison, nous avons un acheteur avec lequel nous avons un accord sur le prix. Etant plusieurs, le notaire a envoyé des procurations à signer. Sur ces demandes de procuration le nom de l'acheteur et le prix est indiqué. Une nouvelle offre étant intervenu entre temps, les procurations sont elles la preuve d'un début d'engagements?rnrnMerci